

2^{ème} Forum Départemental sur la Vie Associative

« L'engagement bénévole, acte citoyen »

Conseil Général de la Gironde
Vendredi 19 novembre 2010

Intervention d'Édith ARCHAMBAULT

Professeur émérite Université Paris I Panthéon Sorbonne

« Panorama du Bénévolat en France et en Europe »

- **Le travail bénévole en France, trop rarement mesuré,**
- **Le bénévolat en France en perspective européenne.**

Je voudrais tout d'abord remercier le Conseil général de m'avoir invitée et de me permettre d'exprimer des choses qui sont tout à fait en devenir en ce moment, devant une assemblée aussi nourrie et aussi réactive manifestement. Je suis également heureuse de parler dans un amphithéâtre Robert Badinter parce que c'est un homme pour qui j'ai beaucoup d'admiration et que j'ai côtoyé en tant que collègue à Paris I.

J'ai mis deux titres parce que le second titre correspond à la réalité de mon travail. Depuis le début de l'année 2010, je préside un groupe de travail au Conseil national de l'Information statistique qui est une interface entre le système statistique public et les utilisateurs de statistiques, qu'ils soient pouvoirs publics, collectivités décentralisées, qu'il s'agisse de chercheurs, d'associations ou d'entreprises. Toutes ces personnes sont représentées au CNIS et j'ai été chargée, à la suite de la dernière conférence de la vie associative, d'essayer de bâtir un système de connaissance continue et pérenne au sein du système statistique public, un système de connaissance des associations.

Je vais donc vous parler du fruit de cela dans la première partie de mon exposé qui sera tournée vers la connaissance du bénévolat en France. Je ferai ensuite quelques flashes sur quelques groupes de pays européens pour lesquels j'ai participé à un groupe de comparaison international qui m'a permis d'avoir des données à peu près comparables sur

divers pays. La seconde partie sera plus qualitative que la première partie, qui est plus quantitative et pour laquelle le support des diapositives est donc important.

Tout d'abord, pourquoi faut-il mesurer le travail bénévole qui est sans doute une pratique sociale échappant à toute réglementation ? Je suis économiste, j'ai oublié de vous dire cette chose que l'on avoue difficilement maintenant, mais je suis une économiste très tournée vers la sociologie et le social. Il convient de mesurer le travail bénévole parce qu'il s'agit d'une ressource essentielle pour la plupart des associations. C'est une ressource *sine qua non* pour les associations qui n'ont pas de salariés, qui sont, d'après Viviane TCHERNONOG que vous avez entendue je crois l'année dernière, plus de 900 000 en France. Pour les associations qui ont des salariés, sans doute bien représentées ici, il s'agit souvent d'une ressource complémentaire, d'une ressource qui s'articule avec le salariat de façon souvent harmonieuse, mais pas toujours.

Alors, c'est évidemment aussi un moyen d'expérimentation de tâches nouvelles, de métiers nouveaux et certains de ces métiers expérimentés par le travail bénévole se salarient au fil du temps. Il faut rappeler qu'au début du XX^{ème} siècle, les infirmières, les assistantes sociales étaient toutes des femmes de la bourgeoisie, bénévoles et il s'agit maintenant de filières d'emploi importantes. Actuellement, on voit se salarier sous nos yeux les métiers du sport, les métiers de l'aide à domicile qui étaient uniquement bénévoles voici encore quelques années.

Il s'agit aussi d'un élément de qualité de vie pour l'ensemble de la société, d'un élément de qualité de vie pour le bénévole lui-même. Robert ROCHEFORT, dans une enquête menée il y a une dizaine d'années, voyait que la plus forte corrélation entre les personnes qui se disaient « heureuses » se faisait avec la famille nombreuse et le bénévolat. Nous ne savons pas très bien dans quel sens est la causalité, mais dans un moment où la qualité de la vie est une préoccupation pour le système statistique, je crois qu'il est important de le souligner. C'est aussi, évidemment, un élément de qualité de vie pour les personnes bénéficiaires des services rendus par les bénévoles et pour la société toute entière, notamment quand il s'agit de défendre les droits de l'Homme ou l'environnement qui profite à tous.

Le bénévolat est aussi une ressource renouvelable, non délocalisable, un élément de développement durable. Parfaitement. Je cite le Parlement européen en 2008 : « *Le bénévolat est notre forme la plus soutenable d'énergie renouvelable* ». C'est un peu osé.

Le travail bénévole en France a été trop rarement mesuré puisque le système statistique public n'a fait qu'une mesure en 2002. Les sources statistiques potentielles de connaissance du bénévolat sont d'une part les enquêtes auprès des ménages, avec des avantages qui sont que lorsque l'on interroge les ménages sur leurs pratiques bénévoles, il est possible de connaître les caractéristiques de ces bénévoles. On peut connaître le bénévolat non seulement dans les associations, mais également hors associations, dans les Conseils municipaux par exemple, dans les écoles, dans les hôpitaux, dans les prisons qui sont des lieux de bénévolat. Parfois, une association s'interpose, mais pas toujours. On peut également connaître le bénévolat informel, l'entraide entre voisins ou entre ménages de famille éloignée.

Les inconvénients sont que l'on identifie l'organisation pour laquelle s'exerce le bénévolat de manière imprécise. On oublie fréquemment le travail bénévole occasionnel, celui qui par exemple a lieu au moment du Téléthon et puis c'est fini pour le reste de l'année. De plus, le bénévolat étant plutôt valorisé socialement, quand on demande aux bénévoles combien de temps ils y passent, ils ont tendance à arrondir au-dessus plutôt qu'en dessous.

Les enquêtes auprès des associations ont donc des avantages complètement symétriques et des inconvénients également symétriques. Les avantages sont la connaissance immédiate de l'association destinataire, les associations mesurent le temps de travail et le portent de plus en plus pour les grandes associations dans leurs comptes. Il s'agit d'une pratique recommandée par le Conseil national de la Comptabilité, peut-être certains d'entre vous le font habituellement. Les inconvénients sont que l'on connaît non pas le nombre de bénévoles, mais le nombre d'engagements bénévoles parce qu'un bénévole peut être engagé dans plusieurs associations. On ne connaît rien non plus s'agissant du travail bénévole hors association.

La seule donnée officielle INSEE porte sur 2002, c'est loin, mais une enquête est actuellement en cours et donnera des résultats fin janvier 2011. Cette enquête ménage 2002 mentionnait donc 12 millions de bénévoles, soit 26 % de la population de 15 ans et plus affirmant avoir pratiqué le travail bénévole à un moment quelconque de l'année et là-dessus 11 millions travaillent dans les associations. Elle a recensé 4 millions de bénévoles réguliers, qui forment vraiment le noyau dur des associations, qui travaillent en moyenne 4 heures et demie par semaine ou 220 heures par an et 8 millions de bénévoles occasionnels qui travaillent 37 heures par an.

Si nous faisons le calcul, nous obtenons 1,3 milliard d'heures de travail, ce n'est pas très parlant, représentant 820 000 emplois équivalents temps plein, ce qui fait à peu près les deux tiers des emplois salariés en équivalents temps plein de l'année 2002.

S'agissant de la valeur économique de leur travail, si nous attribuons un salaire fictif, ce qui a été fait sur cette enquête au travail bénévole, nous obtenons le chiffre très problématique et très discutable de 14 milliards d'euros, soit 1 % du Produit Intérieur Brut. 1 % du Produit Intérieur Brut ne semble pas être beaucoup, mais cela représente plus, par exemple, que l'emploi dans l'industrie automobile qui n'est quand même pas négligeable.

Par cette enquête, nous connaissons également les caractéristiques des bénévoles, ce qui est beaucoup plus intéressant. Le taux de bénévolat est donc en moyenne de 26 %. Selon le sexe, nous voyons qu'il y a plus de bénévoles hommes, 30 %, et un peu moins de bénévoles femmes, 22 %, cette différence n'est toutefois pas considérable. Ceci est lié largement au fait que les bénévoles se dirigent prioritairement vers les activités sportives qui sont masculines. Selon l'âge, nous constatons une montée vers le bénévolat vers un plateau large de 30 à 70 ans. De 30 à 70 ans, le plateau de bénévolat se situe à 28 ou 29 %. Ceci est intéressant parce que toutes les pratiques sociales baissent avec l'entrée en retraite, mais pas le bénévolat et les jeunes retraités sont très appréciés comme bénévoles.

Ce que disait tout à l'heure Jean-Pierre Worms est absolument confirmé par le niveau d'éducation de l'entrée en bénévolat : sans diplôme 14 %, avec un diplôme supérieur 36 %.

Nous voyons également que le niveau d'éducation est plus sensible encore que le niveau de revenus qui, lui, montre une progression du bénévolat. Q1 est le premier quartile, c'est-à-dire le niveau de salaire au-dessous duquel se situe un quart de la population, Q2 est le niveau de salaire, de revenu plutôt, au-dessous duquel se situe la moitié de la population française, la médiane, Q3 etc. Nous constatons donc que selon le niveau de revenus, il existe une progression constante du bénévolat, mais que le niveau d'éducation est encore plus sensible. Nous ne notons pratiquement pas de différence régionale, un petit peu plus à l'Ouest de la France qu'à l'Est, mais disons que les différences sont dans la marge d'erreur.

Par opposition, je vous donne les principaux résultats sur le bénévolat de l'enquête que Viviane TCHERNONOG vous a présentée dans sa totalité l'année dernière, donc la version vue par l'employeur du bénévole. Nous observons 18 millions d'engagements bénévoles, ce qui correspond à 14 millions de bénévoles si nous divisons par le nombre moyen d'engagements bénévole par bénévole, ce qui est d'un quart.

Le travail bénévole représente un peu plus de 1,5 milliard d'heures contre 1,3 milliard dans le schéma précédent, et 935 000 emplois équivalents temps plein. Nous pouvons dire que cela est dû au passage de 2002 à 2005, mais aussi que c'est dans la marge d'erreur de ce type d'enquête, mais il s'agit tout de même d'une erreur importante. Il est également intéressant de voir dans l'enquête de Viviane que la répartition du travail bénévole va pour les trois quarts aux associations sans salariés, c'est-à-dire aux associations qui meurent s'il n'y a pas de bénévoles. Un quart seulement vont vers les 140 000 associations employeurs.

Les associations destinataires, sont le sport qui se taille la part du lion avec 29 %, la culture 16 %, actions sociales santé 13 %, loisirs vie sociale 12 %, sociabilité, humanitaire 10 %, défense des droits 10 %, puis le reste est relativement peu important, éducation formation insertion 4 %, défense d'intérêts 4 %.

Avec l'enquête de Viviane TCHERNONOG, nous pouvons également faire une progression par rapport à l'enquête précédente qui posait exactement la même question. Cela confirme tout à fait ce que disait Jean-Pierre tout à l'heure, les bénévoles vont vers les associations nouvelles, les associations qu'ils créent eux-mêmes ou que crée leur environnement. C'est là que vont les jeunes. Nous observons 6,8 % par an d'augmentation du bénévolat entre 1999 et 2005 dans les associations sans salariés. En revanche, dans les associations employeurs plus traditionnelles et plus installées, le bénévolat n'a augmenté que de moins de 1 %, ce qui induit des difficultés de renouvellement de ce bénévolat. Cela suggère évidemment des stratégies pour les associations anciennes qui ont sans doute intérêt à s'intéresser davantage à tout ce qui est effervescent autour d'eux dans la vie associative.

Nous avons affecté une valeur monétaire au bénévolat associatif en 2005 sur les données de Viviane TCHERNONOG, avec trois taux de salaire fictif montrant évidemment la grande sensibilité des résultats de la valeur monétaire du bénévolat associatif en 2005 par rapport au choix du taux de salaire fictif. Si nous valorisons les heures de travail bénévole au SMIC, nous obtenons une valeur du travail bénévole de 16 milliards d'euros, de 29 milliards d'euros avec le salaire moyen de l'action sociale qui est de loin le secteur dominant au plan économique sur l'ensemble associatif.

Nous pouvons également faire quelque chose d'un peu plus raffiné en affectant aux bénévoles d'un secteur le salaire moyen de ce même secteur. Nous obtenons des chiffres à peu près comparables, c'est-à-dire 32 milliards ici et une proportion du Produit intérieur Brut variant de 1 %, chiffre déjà valorisé avec les données INSEE, à près de 2 % avec les deux autres systèmes de valorisation.

En conclusion de cette première partie un peu rapide et un peu rude sur le plan statistique, je vous laisserai le document power point, nous pouvons donc d'abord souligner que nous disposons étonnamment de peu de statistiques officielles pour un phénomène aussi important que le bénévolat. Une seule statistique officielle, une autre qui est en gestation et qui sera sans doute moins bonne que la première parce que l'on n'y a pas mis les mêmes moyens, pénurie oblige. Cela a de plus été sous-traité à un organisme de sondage qui ne dispose pas de la même technicité que le système statistique public.

Nous aurons des résultats frais pour l'année européenne du bénévolat et qui nous permettront de ne pas faire trop mauvaise figure. Il s'agit d'un caractère très récent, encore expérimental, et le système statistique public doit s'y impliquer davantage, car nous avons besoin d'une mesure périodique, y compris de la valorisation monétaire qui peut faire l'objet de critiques. On vous dit : « Vous réduisez la gratuité à du marchand, à du monétaire ». Mais le problème de la monnaie est d'être une commune mesure et cela permet par exemple de comparer les ressources privées et publiques. Cela permet à une association qui reçoit essentiellement du financement public de montrer qu'elle a un apport spécifique avec le bénévolat et que les sommes qui lui sont versées par la puissance publique ont un effet de levier du fait de l'existence de ces bénévoles. Ces derniers permettent de démultiplier l'argent public pour le transformer en services rendus aux personnes. Cela permet également, évidemment, de comparer les ressources humaines salariées et bénévoles. Une association qui fonctionne presque uniquement avec des salariés, les seuls bénévoles étant confinés dans le Conseil d'administration, et une association qui fonctionne avec 60 000, 100 000 bénévoles qu'il convient évidemment de gérer, de former et d'encadrer, n'ont évidemment pas le même modèle économique. Nous ne pouvons donc pas dire que le bénévolat est une ressource gratuite pour les associations. C'est une ressource peu chère, mais pas gratuite et il convient également de les équiper, leur donner un ordinateur s'ils font un travail de bureau, etc.

Le fait de comparer le don en temps et le don en argent permet aussi de valoriser le bénévolat. Avec l'exercice que je vous ai présenté avec la diapositive précédente, nous voyons que le don en temps représente entre 4 et 8 fois le don en argent. Vous allez être sollicités pendant le mois de décembre, c'est la saison pour donner de l'argent, mais si vous donnez du temps, c'est beaucoup plus important, mais vous n'aurez aucune défiscalisation d'aucune sorte. Cependant, si vous ne donnez plus ce temps, la plupart des associations et peut-être les plus dynamiques, périliteront. Le bénévolat est donc un élément essentiel de ce qu'on appelle la plus-value associative, concept bien difficile à concrétiser, mais pas impossible.

Il est également important de mesurer le bénévolat pour obtenir des résultats comparables dans le temps et dans l'espace. Il faut bien dire, pour l'année européenne du bénévolat, nous verrons sans doute circuler beaucoup de statistiques sur le bénévolat, plus ou moins

fondées. Disons que la méthodologie est essentielle dans ce domaine parce que selon les questions posées, on obtient des réponses fondamentalement différentes. La seule enquête comparable internationalement sur 37 pays date de 1995. Ce n'est pas jeune, mais c'est là-dessus que je vais vous donner quelques éléments sur les perspectives européennes et vous ferez vous-mêmes les comparaisons.

Je passe sur le manuel méthodologique qui est à venir et qui devrait harmoniser un peu les manières de compter entre les différents pays et je vais aborder un premier modèle européen, le modèle de bénévolat continental, qui concerne l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse, des pays qui entraînent dans la comparaison internationale. Les bénévoles travaillent souvent dans des associations puissantes, anciennes, très professionnalisées, aussi bien pour le salariat que pour le bénévolat. Ces associations sont fédérées idéologiquement, c'est ce qu'on appelle le système de la pilatisation qui culmine aux Pays-Bas. Cette idéologie peut être religieuse, syndicale ou politique, avec une concurrence donc entre les fédérations, entre les religions, et également entre la religion dominante et l'État. Cela se situe aussi bien au niveau de l'État central qu'au niveau de l'État décentralisé puisque ces pays ont tous des structures décentralisées.

Le bénévolat est variable selon les pays, il est beaucoup plus répandu en Autriche et aux Pays-Bas qu'en Allemagne et en Belgique, mais en Allemagne, le bénévolat est croissant en ce moment. En Belgique, il n'est pas très élevé, et il est déclinant en Suisse. Il s'agit souvent d'un bénévolat honorifique, il y a beaucoup de très haute bourgeoisie et même d'aristocratie parmi les dirigeants des grandes fédérations bénévoles de ces pays-là et souvent même un rattachement à la famille royale en Belgique et aux Pays-Bas.

Ces pays sont très fortement financés publiquement en fonction du principe de subsidiarité qui veut que lorsqu'une organisation proche des personnes a pu prendre en charge un besoin social quelconque, l'État n'intervient pas. Il peut évidemment s'agir de l'État décentralisé, mais il peut également s'agir d'associations ou d'équivalents puisque les systèmes juridiques ne sont pas les mêmes.

Autre modèle, celui du bénévolat anglo-saxon ou libéral, fondé sur des organisations volontaires, *voluntary organisations*. *Voluntarism*, c'est le bénévolat et cela traduit la primauté du bénévolat, très importante dans ces pays, et nous pouvons même dire que le bénévolat s'apprend à l'école. Les *Charities* sont le cœur des *voluntary organisations* au Royaume-Uni et c'est la même chose avec notre dominante religieuse en Irlande. Nous retrouvons évidemment quelque chose de similaire dans les pays du Commonwealth, mais là nous sortons de l'Europe. Le bénévolat est très important au Royaume-Uni et beaucoup moins en Irlande. Nous retrouvons dans les deux pays des cycles de formation spécialisée pour salariés bénévoles et nous pouvons dire que le bénévolat pénètre toute la vie sociale et qu'une partie de la sociabilité est organisée autour des associations et des bénévoles. Il n'est pas rare dans une famille anglo-saxonne qu'à la fin d'un dîner, la maîtresse de maison ou le maître de maison vous sollicite pour l'organisation au sein de laquelle il est bénévole. Il s'agit donc une pratique sociale très fortement pétrie de bénévolat.

Si nous remontons aux origines de cette tradition d'initiative privée bénévole, nous retrouvons dans des textes du puritanisme l'usage utile des loisirs exprimé par exemple par

Max WEBER dans l'esprit du capitalisme. C'est dans ces pays anglo-saxons que l'on trouve le plus fort communautarisme associatif, ce communautarisme que Jean-Pierre WORMS voyait arriver en France, mais nous pouvons dire qu'il est beaucoup plus fort dans le bénévolat anglo-saxon. Il a notamment une forme ethnique très prononcée en ce moment avec l'arrivée de travailleurs immigrés qui se regroupent par ethnie avec des associations purement ethniques. Cela contraste évidemment avec notre modèle plus universel.

Il existe également un partenariat entre *voluntary organisations*, d'autres formes juridiques avec les collectivités locales, et c'est de ce modèle que nous vient le système des appels d'offres largement pratiqué depuis à peu près deux décennies, de façon très dure au démarrage et puis de façon beaucoup plus civilisée au fil du temps. Là, nous aurions peut-être aussi intérêt à regarder pour ne pas adopter tout de suite les formes dures pour arriver aux formes douces.

Je donne simplement le dernier modèle – il y en a d'autres, mais je les passerai sous silence – celui du bénévolat nordique qui concerne uniquement des petites associations récentes fédérées par champ d'intervention avec le bénévolat le plus élevé d'Europe. Pourquoi le bénévolat est-il le plus élevé ? Parce qu'il n'y a pas de salariés ou très peu et ce bénévolat s'exerce essentiellement dans les sports, la culture, le loisir, mais aussi dans les ONG, parce que c'est dans ces pays qu'il y a le plus d'ONG et de dons pour les pays en développement. L'État fournit lui-même presque tous les services éducatifs, sanitaires et sociaux, cependant, au fil des élections qui ne mettent plus au pouvoir les sociaux-démocrates, cet État providence nordique s'amenuise et les coopératives sociales ou des associations croissent et bouchent les trous par un système de subsidiarité inversée. Il existe peu d'inégalités sociales, donc peu d'associations pour les démunis et c'est là que le financement public est le plus faible, mais les gens paient et donnent.

Je vous laisse vous-mêmes voir de quel modèle la France est le plus proche et je passe tout de suite à la conclusion.

Nous voyons donc que le bénévolat existe partout en Europe et nous en parlerons certainement l'année prochaine. Nous voyons que ces associations et les bénévoles qui les dirigent sont l'expression de la société civile organisée et que ce bénévolat et ces associations contribuent à combler le déficit démocratique existant pour les institutions européennes. Cela ne le comble pas parfaitement, bien entendu, mais cela le pallie dans une certaine mesure. Je laisse la parole aux intervenants suivants qui développeront les dimensions sociologiques et politiques que je n'ai pas développées dans cet exposé et qui sont essentielles, bien entendu.

Jean PETAUX

Merci beaucoup, Madame Archambault. Avant de passer la parole aux intervenants suivants et avant de faire la pause parce que nous avons un petit peu débordé sur le temps de pause, mais cela nous a permis d'avoir un panorama tout à fait riche et vous aviez raison d'évoquer l'année européenne du bénévolat qui commence en 2011, nous avons quelques questions de la salle. Il est 16 heures, nous devons impérativement arrêter à 16 heures 10 et nous ferons simplement 10 minutes de pause, si vous le voulez bien.

Michel LETOQUEUX, Délégué Départemental pour la Gironde de la Fondation du bénévolat

J'ai trouvé les interventions excellentes, notamment les explications de Madame ARCHAMBAULT. Elle a parlé de 29 % de bénévolat sportif et comme je suis en plus en charge de la coordination pour le Comité Régional Olympique et Sportif de la Quinzaine du bénévolat sportif en Aquitaine, je voulais juste amener une précision. Il est certes évident que je ne contesterai pas les données de l'INSEE que vous nous avez montrées, mais je me suis quand même servi, dans mon action de coordination du bénévolat sportif en Aquitaine ou dans mes actions de Représentant de la Fondation du bénévolat, de certains éléments en ma possession. Cela vaut ce que cela vaut, mais l'Association France bénévolat, qui est une plateforme d'orientation des bénévoles, a récemment fait faire une étude sur le terrain par l'IFOP au mois de juin, et dont le rapport est paru au mois de septembre, qui doit se trouver sur le site de France bénévolat et sur celui du CROS, apporte d'intéressantes données sur les bénévoles. Il est vrai qu'un bénévole ne compte pas son temps, qu'il est fier d'être bénévole et qu'il l'est souvent dans plusieurs associations.

Édith ARCHAMBAULT

Je n'ai pas parlé de cette enquête IFOP parce que j'ai déjà été trop longue, mais elle ne mentionne pas le temps de travail bénévole, or c'est ce qui est essentiel. Elle présente les taux de bénévolat, mais pas le temps et comme il existe également du bénévolat organisé et du bénévolat direct ou informel, nous retrouvons des caractéristiques de bénévoles différentes parce que le bénévolat direct est essentiellement féminin. Il s'agit de celui qui va vers le voisinage ou la famille élargie, il est essentiellement féminin, tous azimuts et il ne peut pas être caractérisé. Il s'agit de l'entraide dans tous les domaines.

Le fait d'agrèger les deux fournit une donnée peu pure et je pense donc qu'il est important d'avoir aussi des données sur le bénévolat informel. Il est en effet évident, par exemple, que dans une société où la dépendance croît, l'importance du travail non rémunéré essentiellement féminin auprès des personnes dépendantes, qu'elles soient Alzheimer ou Parkinson, se substitue à du travail infirmier ou social qui a un coût important pour la société. Il faut donc le connaître, le reconnaître, mais il ne faut pas l'ajouter au travail organisé au sein des associations qui, elles, ont besoin de savoir quel bénévolat s'adresse à elles.

Bernard TRÉMOLET, Vice-Président du Club Athlétique Carbonblanais Omnisport

Je voudrais poser une question concernant les VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) qui sont en train de se mettre en place dans le monde du travail. Vous n'en avez pas parlé, mais je pense que ce serait également une bonne chose pour le monde associatif. Qu'en pensez-vous ? Une étude est-elle prévue pour la mise en place des VAE dans le milieu associatif ? En effet un certain nombre de personnes ont tout de même une grosse expérience.

Édith ARCHAMBAULT

Un groupe de travail s'est effectivement mis en place sur la VAE à l'issue de la Conférence de la vie associative de l'année dernière. Il comprend des responsables associatifs, mais aussi des responsables de l'Éducation nationale ou de l'enseignement supérieur, des personnes du Centre de Recherche et d'Étude sur les Qualifications, et disons que le mélange n'est pas facile. Il n'est pas facile parce que du côté Éducation nationale, on a toujours tendance à

demander ce que le bénévole a acquis et à quel type d'emploi il est possible de comparer, et les associatifs ont tendance à dire que le bénévolat ne se compare à rien.

Nous pouvons également dire que la vérité se trouve entre les deux, c'est-à-dire que le bénévolat a d'autres dimensions qu'un travail salarié, mais que certaines tâches ressemblent à du travail salarié. Il faut essayer de valoriser justement les compétences acquises dans les associations, notamment pour les plus jeunes qui peuvent faire valoir ces compétences sur leur CV, quand ils sont en situation de chômage ou qu'ils veulent changer d'emploi. La VAE est très importante, mais disons qu'elle mélange deux milieux qui se mélangent comme l'huile et l'eau.

René MIGNOT, Délégué régional de France Bénévolat

J'aimerais simplement préciser que notre association menait deux types d'enquête au niveau national : une enquête dont on a parlé et qui vient d'être faite avec l'IFOP et une autre enquête réalisée chaque année où l'on résume la France bénévole. Cette dernière porte sur un échantillon de 6 000 bénévoles questionnés dans toute la France et qui, chaque année, montre l'évolution des tendances au sein du bénévolat. Ces deux études peuvent être effectivement téléchargées sur notre site France bénévolat.

Je pense qu'il est important pour les associations d'être informées de l'évolution du bénévolat et je voulais intervenir tout à l'heure lorsqu'il était question de militantisme. Nous nous apercevons lorsque nous regardons les études que moins de 10 % des bénévoles du monde des associations se disent militants. Actuellement, les études montrent que quand des bénévoles viennent dans une association, et cela est particulièrement vrai auprès du bénévolat des jeunes, ils viennent pour réaliser une action concrète et rapide. Ils veulent monter un projet, que ce projet soit concret, rapide et qu'ils puissent voir les résultats. Nous constatons un peu cette évolution dans le monde associatif, les bénévoles, qu'ils soient retraités ou pas, viennent pour agir, pour être utiles, bien entendu, mais sans pour autant être de militants, sauf peut-être dans les associations concernant l'environnement. La tendance constatée est que les personnes, y compris les personnes âgées, « zappent » une fois l'action accomplie et vont dans une autre association.

Édith ARCHAMBAULT

Les enquêtes qui ont posé la question de la fidélité aux associations montrent que cette impression de zapping n'est pas exacte, que beaucoup de bénévoles sont impliqués dans la même association depuis fort longtemps et qu'ils sont fidèles. Il est cependant certain que les jeunes, dans ce domaine comme dans d'autres, font des essais et je crois donc qu'il faut leur laisser le temps de choisir.

René MIGNOT

Tout à fait, il ne s'agissait que d'un constat.

Jean PETAUX

Merci beaucoup. Il est 16 heures 10, nous reprenons à 16 heures 20. Merci beaucoup.

Pause

Jean PETAUX

Madame Dan FERRAND-BECHMANN sociologue et Professeur à l'Université Paris VIII. Elle a, par ailleurs, été Présidente de l'Association Française de Sociologie de 2006 à 2009 et va ouvrir par son intervention la deuxième séquence de ce 2^{ème} Forum départemental de la Gironde sur la vie associative. Le titre de votre intervention, Madame, est « Bénévoles et salariés, entre travail et engagement ».

Nous procéderons de la même manière, nous n'avons finalement pas trop de retard par rapport au planning. Madame, vous avez la parole et je vous invite effectivement, lorsque vous aurez terminé, à un échange avec la salle.